



INFOS PRATIQUES

C'EST LA RENTRÉE ! RÉSOLUTION N°1 : TESTER LE COVOITURAGE

Et si nous profitons de la rentrée pour prendre de bonnes résolutions ? Pourquoi ne pas tester le covoiturage avec les collègues de bureau ou ceux de votre zone d'activité ?

Mis en ligne le 18 septembre 2019



Le covoiturage, ce sont des **économies** réalisées à chaque trajet mais c'est aussi l'occasion de réduire son impact

environnemental tout en rencontrant de nouvelles personnes. Où que vous habitiez, quels que soient vos horaires et votre lieu de travail, trouvez votre covoitureur régulier sur [ouestgo.fr](https://www.ouestgo.fr), LA plateforme publique et gratuite du Grand Ouest. Inscrivez-vous, et renseignez votre trajet.

Inscrivez-vous, et renseignez votre trajet, 46 000 inscrits vous y attendent ! Une fois, deux fois, trois fois par semaine, c'est vous qui choisissez votre fréquence ! Vous êtes prêts ? Alors, changez, testez, covoiturez !

Site Ouestgo : <https://www.ouestgo.fr/> <https://www.ouestgo.fr/>

Une question ? Un doute ? Appelez [éhop](tel:0299351077), l'association vous accompagnant dans votre démarche : 02 99 35 10 77



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis, urbanisme : premier samedi du mois.